

1 500 FOYERS A ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN 2021, UN OBJECTIF EN VOIE DE RÉUSSITE !

Le jeudi 3 juin, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin, accompagné d'Edouard MABIRE, Vice-Président en charge de la Collecte et de la Valorisation des Déchets, Philippe BAUDIN, ont présenté les différentes actions concrètes portées par le Cotentin pour limiter l'apport en déchèterie des bio déchets (branchage, pelouse, etc.), facilement valorisables à domicile, grâce au compostage.

Le Cotentin encourage ses habitants à valoriser leurs résidus de jardin et de cuisine en proposant une dotation de composteur à tarif préférentiel.

Depuis sa création, l'agglomération du Cotentin s'emploie à mettre en œuvre des actions concrètes pour respecter les objectifs ambitieux fixés par la Loi de

Transition Energétique de 2015, dont entre autres de porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique d'ici 2025. « Pour accompagner durablement les habitants dans la valorisation de leurs résidus de jardin et de cuisine, nous proposons différents leviers tels que des solutions de compostage, que les usagers soient en habitat individuel ou collectif. » précise le Président.

Plusieurs initiatives ont ainsi été réalisées par le Cotentin, dont le développement du compostage. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2019, les habitants du territoire peuvent bénéficier d'un composteur à un tarif préférentiel. Au 1^{er} janvier 2021, 9 500 composteurs avaient déjà été fournis aux habitants du Cotentin, dont 800 en 2020 malgré la situation sanitaire.

Pour l'année 2021, le Cotentin s'est fixé pour ambition d'équiper 1 500 nouveaux foyers avec ces équipements vertueux. « Les objectifs que nous nous étions fixés s'appêtent à être atteints, puisqu'au 1^{er} juin, les compteurs continuent de s'affoler et affichent à présent près de 1 000 foyers équipés depuis le 1^{er} janvier 2021 » souligne Edouard MABIRE, V-P en charge de la thématique à l'agglomération du

Cotentin. Ce record a pu être atteint grâce notamment à la semaine nationale du compostage, qui s'est déroulée cette année du 27 mars au 11 avril. Ainsi, les ambassadeurs se sont déplacés sur les 15 déchèteries du Cotentin pour échanger directement avec les habitants. Malgré les contraintes sanitaires, près de 600 personnes sont venues aux rendez-vous, dont une cinquantaine est repartie directement avec son composteur.

Victime de son succès, les délais de livraison sont actuellement un peu plus longs qu'habituellement. L'ensemble des demandes sera honoré dès que possible. Les usagers pourront venir à la rencontre des Ambassadeurs du Tri et de la Prévention dans les 15 déchèteries du territoire et durant tout l'été pour obtenir des renseignements sur le compostage et pour effectuer des demandes d'équipement.

A la rentrée, il sera à nouveau possible de rencontrer les Ambassadeurs du Tri pendant le mois de septembre, que ce soit au sein des déchèteries ou sur les marchés de plein air. A ces occasions, ils pourront confier directement un composteur aux visiteurs, après signature de la convention de mise à disposition et d'engagement de versement de la participation financière.

Remise du 1000^{ème} composteur

Le 1000^{ème} composteur est attribué à la ferme de Domi & Isa, à Yvetot Bocage. Ce couple a fait la demande d'un composteur individuel pour leur domicile, mais également pour le logement à louer dont ils sont

propriétaires. Ainsi, par cette acquisition, Dominique et Isabelle POISSON réalisent un geste qui permettra de sensibiliser leurs locataires actuels, mais également tous ceux qui suivront.

Composter chez soi ou dans son quartier

Au cours de l'année, le compostage de proximité pour les personnes en habitat collectif a pu être développé grâce à l'opération « Les léopards du tri » en partenariat avec la Région Normandie et l'intervention de deux volontaires en mission civique. Cette année, cinq projets ont vu le jour sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin et d'autres sont en cours sur le reste de l'agglomération. Ce qui offre au total une 10^{aine} de lieux aux habitants :

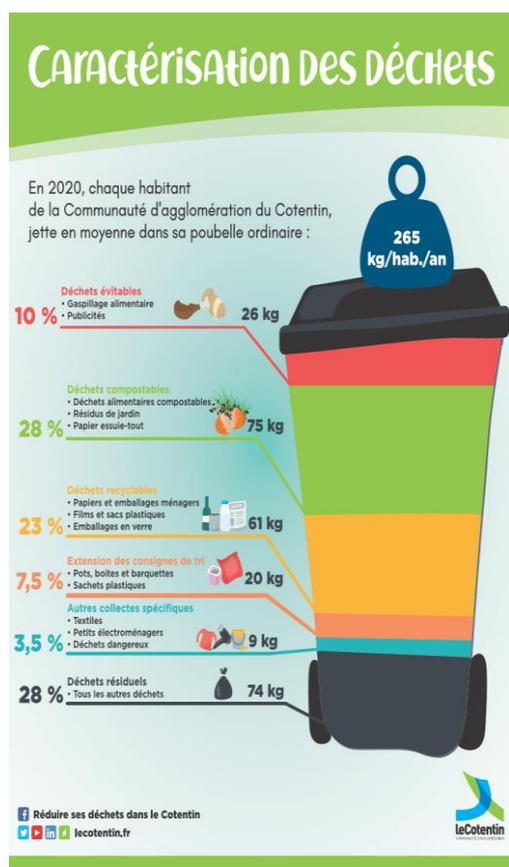
- **Quartier des Eglantines**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Totem**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Le Puzzle**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Résidence Grimesnil-La Foedre**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **La Mosaïque**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Espace René Lebas**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Parc Emmanuel Liais**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Square du Nouveau Monde**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Résidence Atlantique**, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Projet en cours à Valognes.**

Le saviez-vous ?

Epluchures de légumes, marcs de café, branchages et tontes de pelouse sont encore trop souvent considérés comme des « déchets » alors qu'avec un peu de patience, ils peuvent devenir des produits nobles dont les plantes et potagers se délectent.

Pour rappel, la part de biodéchets qui se trouve encore dans les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) s'élève à environ 30 %, soit plus de 13 000 tonnes pour le territoire du Cotentin (75 kg/an/hab.).

Selon l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), un foyer peut en moyenne réduire ses déchets de 93 kg par an en pratiquant ce geste simple qu'est le compostage !



Composteur individuel :

- 20 € pour le petit modèle (400 L)
- 35 € pour le grand modèle (600 L)
- 25 € pour l'aérateur

Pour obtenir son composteur, le formulaire en ligne est disponible : lecotentin.fr/le-compostage.

Composteur collectif :

Toute nouvelle demande de projet d'installation d'un composteur collectif doit être adressée à prevention.dechets@lecotentin.fr.

Contact

L'équipe prévention se tient à la disposition des habitants également sur Facebook « Réduire ses déchets dans le Cotentin ».

Pratique :